



SRL ATIMMO
RUE MARGUERITE BERVOETS, 60
1190 BRUXELLES
TÉL. 02/3315510
info@atimmo.be
Num. IPI : 500508

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12/02/2025 À 18:00

0008 - ACP CLOS DE BELVOIR (851.209.840)
RUE GELEYTSBEEK, 14-16
1180 BRUXELLES

Lieu de l'assemblée : Dans nos bureaux
Rue Marguerite Bervoets, 60
1190 Bruxelles

Procès verbal

Sur convocation du syndic, SRL ATIMMO, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

11 copropriétaires sur 12 totalisant 953 / 1 000 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 18:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- **C2279 - BEERNAERTS Antoine** représentant 54 / 1 000 quotités
- **C2280 - BIERMANN** représentant 81 / 1 000 quotités
- **C2281 - Madame BORREMANS Nicole** représentant 68 / 1 000 quotités
- **C2283 - CAMERMAN C/O Me Van Ackere** représentant 113 / 1 000 quotités
- **C2284 - DE BENITO DIAZ** représentant 91 / 1 000 quotités
- **C2285 - GOLDBERG Simon** représentant 97 / 1 000 quotités
- **C2286 - GUILLEMOTO Nicole** représentant 83 / 1 000 quotités
- **C2287 - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER** représentant 91 / 1 000 quotités
- **C2288 - JEROME Denis** représentant 98 / 1 000 quotités
- **C2290 - SKILBECQ - GUIGNET** représentant 70 / 1 000 quotités
- **C2299 - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne** représentant 107 / 1 000 quotités

Ne sont ni présents ou représentés :

- **C2282 - BOZINOVSKI** représentant 47 / 1 000 quotités

LISTE DES RÉOLUTIONS

1. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES, DES PROCURATIONS ET DES DROITS DE VOTE À L'ASSEMBLÉE

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Guillemoto est désigné comme président de l'assemblée générale. Madame De Jesus représentant ATIMMO, assure le secrétariat de la séance.

3. RAPPORT DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : RAPPORT SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

1/ mises en conformité des ascenseurs réalisées par KONE : point de la situation

Suite à la mise à l'arrêt des ascenseurs, fin 2023, le dossier a été repris afin d'entreprendre les travaux de mise en conformité pour les deux ascenseurs. Les travaux ont été réalisés, et sommes dans l'attente des attestations.

Des travaux au niveau des éclairages paliers ont du être commandés, dans le cadre de la mise en conformité.

2/ sinistres rencontrés : point de la situation des sinistres en cours

a) sinistre infiltrations chez Madame DE BENITO - les réparations des causes ont été entreprises par la firme ACRODIMI. Madame De Benito doit communiquer un devis pour la remise en état des dégâts présents dans son bien.

b) sinistre infiltrations chez Madame et Monsieur BRAYMAN-PREST - les réparations ont été effectuées par la firme ACRODIMI, cependant il semblerait que certains joints doivent également être refaits. La firme a prévu d'intervenir, dès que les conditions climatiques le permettront.

c) sinistre infiltrations dans le living de Madame et Monsieur GUILLEMOTO - les problèmes rencontrés au niveau du bien de Monsieur Guillemoto, concernent de l'humidité présente dans la cuisine/living, et de l'humidité présente en cave. Il y a lieu de distinguer les éléments communs, des éléments privatifs dans le cadre du présent dossier.

3/ dossiers contentieux : point de la situation

Aucun dossier n'est ouvert à ce jour.

4/ travaux entrepris depuis la dernière assemblée générale :

a) au niveau des espaces verts, réalisé par HENRION JARDIN - aucune remarque

b) au niveau des caves du bâtiment 16 - aucune remarque

c) au niveau du réseau d'égouttage du bâtiment 16, réalisé par DEBOUCHTOUT - aucune remarque

d) au niveau de la mise en conformité électrique des communs des deux bâtiments 14 et 16, réalisée par SO WATTS - aucune remarque, en attente des attestations de conformité.

5/ gestion des parties communes depuis notre reprise au 01.01.2024

Depuis notre reprise, plusieurs problèmes ont touchés les parties communes. Des rappels sont adressés aux propriétaires pour faire remonter les informations, mais également pour les informer des différents dossiers en cours.

6/ gestion des poubelles : point de la situation et démarches à entreprendre

Il est indiqué que les sorties des poubelles, n'est pas respectées par l'ensemble du clos. Il est demandé que le planning du ramassage des déchets soit communiqué à tous les propriétaires.

Il est demandé que le syndic prenne contact avec Bruxelles Propreté, pour voir ce qui pourrait être mis en place.

7/ placement d'un portail / barrière à l'entrée du clos : démarches à entreprendre

Ce point n'a pas été étudié, compte tenu des nombreux dossiers à traiter depuis notre reprise. Il est proposé de débiter une étude pour le placement d'un portail avec deux parties fixes de part et d'autre. Il est demandé également d'étudier le coin poubelles, dans le cadre de ce dossier.

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET PRÉSENTATION DU BUDGET ANNUEL DES DÉPENSES COURANTES ET DES TRAVAUX (PLANIFICATION À 5 ANS)

Le commissaire aux comptes nommé, a indiqué ne plus pouvoir assurer la vérification des comptes de l'ACP.

Monsieur Skilbecq s'est proposé pour procéder à la vérification des comptes pour l'exercice se clôturant au 30.09.2024.

Sur base de la vérification, il est proposé d'approuver les comptes au 30.09.2024.

5. APPROBATION DES COMPTES DU 01/10/2023 AU 30/09/2024 - VOTE 1

Les comptes sont approuvés.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. APPROBATION DU BILAN AU 30/09/2024- VOTE 2

Le bilan au 31.12.2023 est approuvé.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. DÉCHARGE AU SYNDIC ATIMMO - VOTE 3

Le syndic est déchargé de sa mission.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

8. DÉCHARGE AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ - VOTE 4

Le conseil de copropriété est déchargé de sa mission.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

9. DÉCHARGE AU COMMISSAIRE AUX COMPTES - VOTE 5

Le commissaire aux comptes est déchargé de sa mission.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

10. NOMINATION DU SYNDIC ET APPROBATION DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES - VOTE 6

Le syndic ATIMMO représente sa candidature et présente les prestations complémentaires. Le mandat de la SPRL ATIMMO est renouvelé à l'unanimité pour une période de 15 mois

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

11. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : PROPOSITION 1 - VOTE 7

Monsieur Skilbecq se représente.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

12. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : PROPOSITION 2 - VOTE 8

Monsieur Goldberg se représente.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

13. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : PROPOSITION 3 - VOTE 9

Madame Denis se présente.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

14. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : PROPOSITION 4 - VOTE 10

Monsieur Prest se présente.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

15. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ : PROPOSITION 5 - VOTE 11

Sans objet.

16. NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - VOTE 12

L'assemblée nomme Monsieur Skilbecq pour effectuer le contrôle annuel des comptes.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

17. TRAVAUX : TRAVAUX AU NIVEAU DES BÂTIMENTS 14 ET 16, SUIVANT L'OFFRE DE LA SOCIÉTÉ RP TOIT CONCEPT DEVIS 115 2024 N°1 - VOTE 13

Lors de l'assemblée du 12 décembre 2023, il avait été décidé de retenir la société RP TOIT CONCEPT devis 212 n°2023, pour certains postes. Le devis accepté et signé pour accord est joint à la présente convocation.

Après plusieurs échanges avec le fournisseur, il a été convenu de tenir une réunion sur place pour redéterminer les travaux à entreprendre.

Le devis 115 2024 n°1 est présenté et il est proposé de le retenir.

Majorité des 2/3	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

18. TRAVAUX : TRAVAUX AU NIVEAU DES BÂTIMENT 16, SUIVANT L'OFFRE DE LA SOCIÉTÉ RP TOIT CONCEPT DEVIS 115 2024 N°2- VOTE 14

L'assemblée passe au vote, suivant le devis présenté.

Majorité des 2/3	Oui	0	0,00 %
	Non	906	100,00 %
	Voix exprimées	906	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non	BEERNAERTS Antoine - BIERMANN - Madame BORREMANS Nicole - GOLDBERG Simon - GUILLEMOTO Nicolle - SKILBECQ - GUIGNET		
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

19. TRAVAUX : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - PHASE 1 - DEVIS 2024/539 - VOTE 15

Le devis SO WATTS, est refusé, en attendant les démarches reprises ci-dessous.

Il est expliqué le projet, et indiqué qu'à ce stade il s'agit d'un accord de principe sur les travaux à réaliser courant 2025.

Pour que l'installation puisse être bénéfique à l'ensemble des propriétaires, il convient de faire appel à un facilitateur copropriété, afin d'établir les contrats les plus avantageux pour l'ACP.

En effet, le devis actuel porte sur l'installation commune uniquement. L'idée est de créer une communauté d'énergie (contrats de partage), car les frais pour le placement des panneaux via la copropriété est beaucoup plus avantageux du point de vu financier.

Dès lors, il est proposé de demander un deuxième devis et de donner mandat au conseil de copropriété pour le choix final, avec en préalable la consultation du facilitateur copropriété, pour la rédaction des différents contrats.

L'assemblée passe au vote.

Majorité des 2/3	Oui	1 000	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	1 000	-
	Abstentions	0	-
Oui	CAMERMAN C/O Me Van Ackere - DE BENITO DIAZ - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - JEROME Denis - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

20. TRAVAUX : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES - PHASE 2 - DEVIS 2024/540 - VOTE 16

Le devis SO WATTS, est refusé, en attendant les démarches reprises ci-dessous.

Il est expliqué le projet, et indiqué qu'à ce stade il s'agit d'un accord de principe sur les travaux à réaliser courant 2025.

Pour que l'installation puisse être bénéfique à l'ensemble des propriétaires, il convient de faire appel à un facilitateur copropriété, afin d'établir les contrats les plus avantageux pour l'ACP.

En effet, le devis actuel porte sur l'installation commune uniquement. L'idée est de créer une communauté d'énergie (contrats de partage), car les frais pour le placement des panneaux via la copropriété est beaucoup plus avantageux du point de vu financier.

Dès lors, il est proposé de demander un deuxième devis et de donner mandat au conseil de copropriété pour le choix final, avec en préalable la consultation du facilitateur copropriété, pour la rédaction des différents contrats.

L'assemblée passe au vote.

Majorité des 2/3	Oui	906	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	906	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - BIERMANN - Madame BORREMANS Nicole - GOLDBERG Simon - GUILLEMOTO Nicolle - SKILBECQ - GUIGNET		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

21. RÉADAPTATION ÉVENTUELLE DU FONDS DE ROULEMENT - VOTE 17

Il est proposé de ne pas alimenter le fonds de roulement.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

22. FIXATION DES APPELS DE FONDS DE RÉSERVE - VOTE 18

Il est décidé de faire des appels de fonds de 2000€ pour l'année 2024/2025, en 4 appels de 500€.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

23. FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉCIDÉS : RP TOIT CONCEPT POINT 17- VOTE 19

Il est proposé de financer les travaux par le fonds de réserve général.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	953	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	953	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - SKILBECQ - GUIGNET - JEROME Denis - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - GUILLEMOTO Nicolle - GOLDBERG Simon - DE BENITO DIAZ - CAMERMAN C/O Me Van Ackere - Madame BORREMANS Nicole - BIERMANN - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

24. FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉCIDÉS : RP TOIT CONCEPT POINT 18- VOTE 20

Sans objet.

25. FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉCIDÉS : SO WATTS POINT 19- VOTE 21

Il est proposé de financer les travaux par le fonds de réserve général de la phase I.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	1 000	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	1 000	-
	Abstentions	0	-
Oui	CAMERMAN C/O Me Van Ackere - DE BENITO DIAZ - INDIV. REMICHE C/O KROPEK IMMOBILIER - JEROME Denis - M. et Mme PREST - BRAYMAN Michael Albert - Adrienne		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

26. FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉCIDÉS : SO WATTS POINT 20- VOTE 22

Il est proposé de financer les travaux par le fonds de réserve général de la phase II.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	906	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	906	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - BIERMANN - Madame BORREMANS Nicole - GOLDBERG Simon - GUILLEMOTO Nicolle - SKILBECQ - GUIGNET		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

27. FINANCEMENT DES TRAVAUX RÉALISÉS AU NIVEAU DES CAVES DU BÂTIMENT 16, PAR LE FONDS DE RÉSERVE - VOTE 23

Il est proposé de financer les travaux réalisés au niveau des caves, par le fonds de réserve général de la phase II.

Ces travaux portent sur un montant de 5998.60€ tva.

L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	906	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	906	-
	Abstentions	0	-
Oui	BEERNAERTS Antoine - BIERMANN - Madame BORREMANS Nicole - GOLDBERG Simon - GUILLEMOTO Nicolle - SKILBECQ - GUIGNET		
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

28. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ET SIGNATURE DE CE PROCÈS-VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, la lecture du présent procès-verbal ayant été réalisée en cours de séance, le syndic invite les copropriétaires encore présents ou leurs mandataires à le signer.

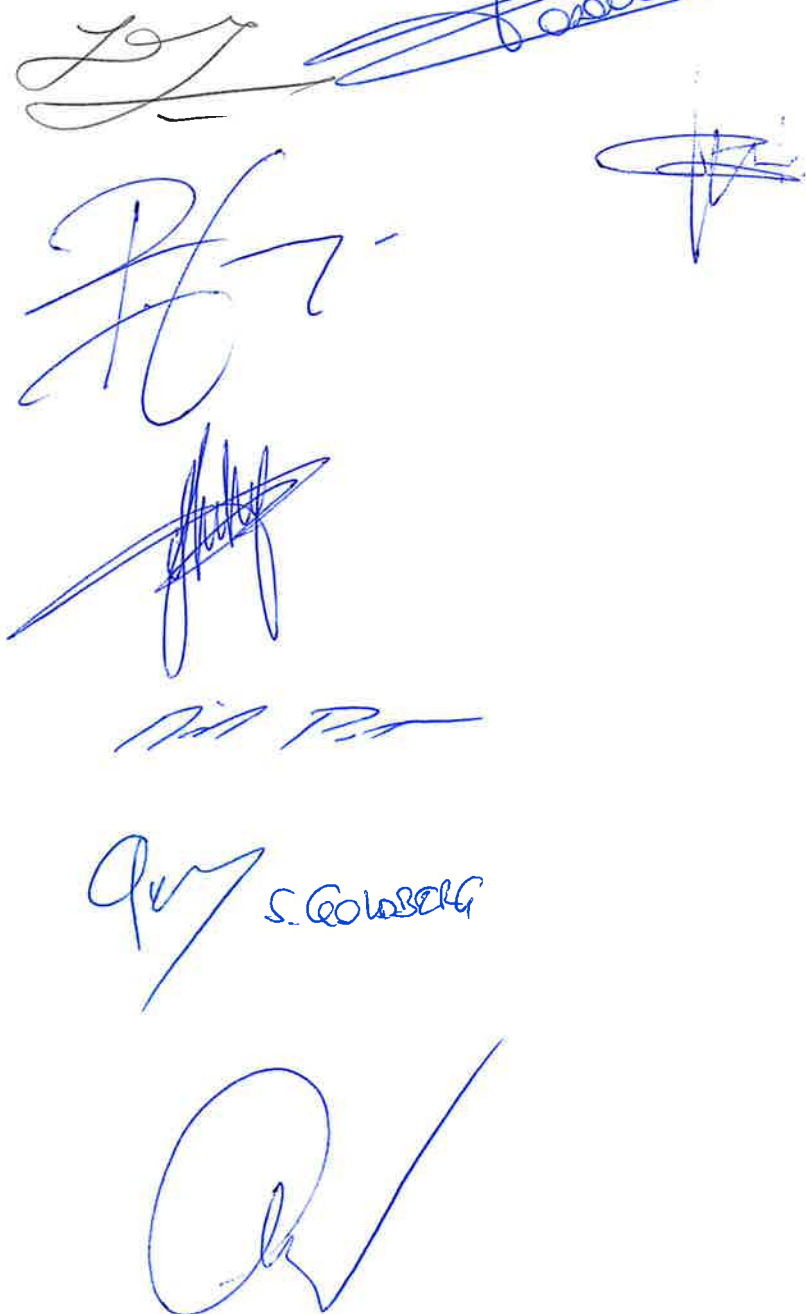
Il est rappelé que toute personne ayant reçu ce procès-verbal est tenue d'informer le titulaire d'un droit réel ou personnel sur le lot par envoi recommandé à la poste dans les trente jours suivant la date de réception du procès-verbal.

Toute demande d'annuler ou de réformer une décision irrégulière, frauduleuse ou abusive de l'assemblée générale ne peut être demandée par un copropriétaire au juge que si elle lui cause un préjudice personnel. Cette action doit être intentée dans un délai de quatre mois, à compter de la date à laquelle l'assemblée a eu lieu.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20:30.

Le Président
GUILLEMOTO Nicolle

Le Secrétaire
Mme DE JESUS Elisa



The block contains several handwritten signatures in blue ink. At the top left is a signature for the President, Nicolle Guillemoto. To its right is a signature for the Secretary, Elisa De Jesus. Below these are several other signatures, including one that appears to be 'P. P.' and another that is 'S. GOLDBERG'. At the bottom is a large, stylized signature.

